









1.	SYNTHÈSE DU PROCESSUS DE VOTE	3
2.	MATÉRIEL DE VOTE	13
3.	Chronogramme	17
4.	SYNTHESE	18





1. Synthèse du processus de vote

Le planning en annexe précise les dates prévisionnelles de ces étapes



Préparation

- ✓ Le client transmet à AKG SOLUTIONS la feuille Excel contenant le matériel de vote (liste électorale, liste des candidats, liste des membres du bureau de vote) pour le paramétrage du système (voir chapitre 2 : pour plus de détails)
- ✓ AKG SOLUTIONS paramètre le site de vote et le met en ligne. Notez que le site sera mis en ligne même en l'absence de candidatures pour le premier tour afin de constater cette carence et alimenter les CERFAs
- communique les informations de connexion aux utilisateurs par courrier et courriel professionnel avec le mode opératoire selon les modèles validés par le client en annexes. Les codes fonctionneront dès réception et sont les mêmes pour toute la durée du scrutin.
- ✓ Les courriels sont envoyés uniquement aux personnes devant voter pour le tour en question
- ✓ En cas de carence au premier tour les informations de vote sont envoyés à l'issu du premier tour afin de limites le risque de perte et de connexion inutile
- ✓ AKG SOLUTIONS transmet par courriel professionnel aux membres du bureau et aux tiers gestionnaires un mot de passe pour accéder à la partie administration du système.
- AKG SOLUTIONS crée une fiche de traitement des données conformément aux normes RGPD. Cette fiche de traitement est transmise directement au client pour enregistrement dans le dossier de traitement des données personnelles de la société. La création et enregistrement de la fiche de traitement remplace la déclaration normale à la CNIL. .







Validation et scellement

- L'étape du scellement réunit au minimum le Président du bureau de vote centralisateur, un représentant des organisateurs (membre de l'équipe ressources humaines par exemple), un représentant de chaque liste candidate et un représentant d'AKG SOLUTIONS.
- ✓ Le président du bureau de vote se connecte à la console d'administration. Il doit alors :
 - Vérifier les informations de vote saisies par AKG SOLUTIONS (collèges, sièges, candidats, électeurs, dates de vote)
 - Lancer le test à blanc pour tester le système de vote (vérifier que les urnes sont vides, que le bulletin est bien inséré dans l'urne, que le choix de l'électeur est conservé)
 - Sceller le système.
- Il est important de noter qu'après scellement toute modification de candidat ou d'électeur sera impossible. Il est de la responsabilité du bureau de vote et du représentant des organisateurs de bien vérifier la cohérence des données paramétrées
- A l'issu du scellement 3 clés électroniques seront transmises dans un fichier chiffré protégé par mot de passe à la personne indiquée dans la synthèse (chapitre 4) de ce document. Ces trois clés sont nominatives et sont à conserver puis à transmettre aux trois membres du bureau de vote (dont le Président) lors de l'opération de dépouillement.







Bannière horizontale de l'écran de connexion



Bannière verticale de l'écran de connexion



Vous êtes multiples, notre accompagnement aussi

Certifiée conforme au décret n' 2007-602 du 25 avril 2007 sur le vote électronique

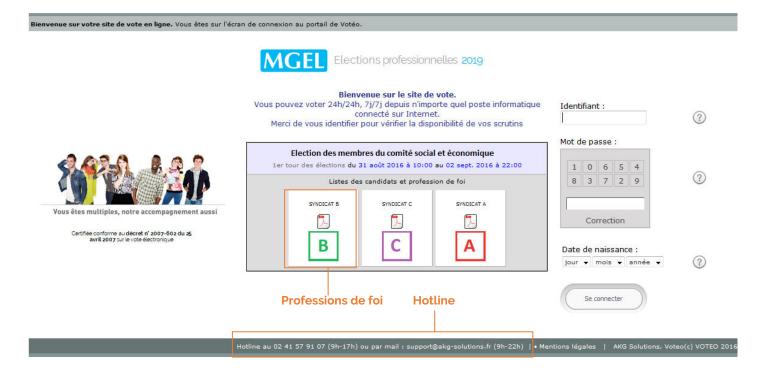
■ Spécifications Fonctionnelles des écrans

Systèmes d'exploitation	Navigateurs
Windows XP et ultérieur	Internet Explorer 6 et ultérieur
Mac OS X et ultérieur	Firefox 12.0 et ultérieur
Android 2.0 et ultérieur	Google Chrome
Blackberry 2010 et ultérieur	Safari
iOS 4 et ultérieur	Opéra
Résolutions d'affichage	Timeout
800 x 600	5 minutes
1024 x 768	Connexions simultanées
1280 X 1024	600
1400 x 900	





Ecran de connexion



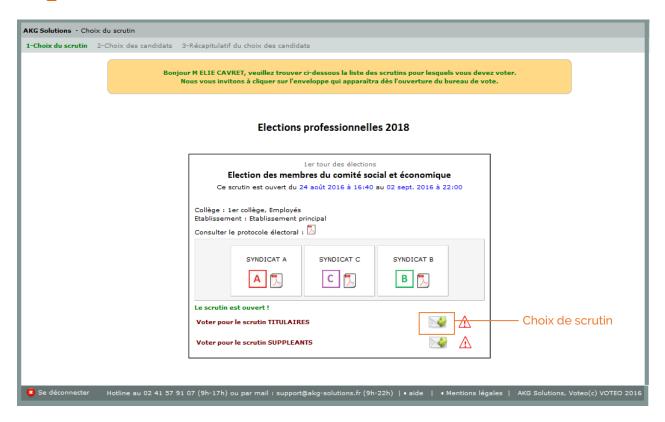
- ✓ L'électeur site est ouvert 24h/24, 7j/7. Les horaires d'ouverture et de fermeture de vote sont à l'heure française Si plusieurs plages d'ouverture ont été paramétrées, celles-ci sont mentionnées sur la page de connexion.
- ✓ Si un site de vote multi-langue a été demandé, l'utilisateur pourra changer entre le français et l'anglais en cliquant sur le drapeau correspondant en haut à droite de la page
- ✓ L'électeur peut consulter les professions de foi et listes candidates de tout collège et tout établissement sur cette page. Ces documents sont affichés de manière aléatoire.
- L'électeur se connecte avec les deux informations reçues par courrier et courriel professionnel et une troisième information personnelle qui est la date de naissance du salarié
- L'utilisateur peut demander une assistance fonctionnelle ou technique à AKG SOLUTIONS par courriel professionnel à l'adresse support@akg-solutions.fr entre 9h et 22h7j/7, ou par téléphone entre 9h et 17h au 02.41.57.91.07 du lundi au vendredi hors jours fériés.





✓ L'utilisateur peut consulter les mentions légales qui comportent également les détails sur ses droits de regard, suppression et modification de ses données personnelles conformément aux normes RGPD.

Ecran de choix des scrutins



- ✓ L'électeur ne verra que les scrutins de sa société, son établissement et de son collège.
- ✓ L'électeur peut consulter le protocole préélectoral sur cette page
- ✓ L'électeur peut consulter les professions de foi et listes candidates de son collège et de son établissement sur cette page
- ✓ Un point d'exclamation rouge clignotant l'oriente vers les élections pour lesquelles il n'a pas encore voté. Il peut voter dans l'ordre qu'il veut et en plusieurs fois. Si l'électeur se connecte avant le début du scrutin il aura un message « scrutin en cours de préparation ». En se connectant après le scrutin il aura le message « Ce scrutin est maintenant terminé »
- ✓ En cas de carence d'un ou plusieurs scrutins, l'électeur sera informé de la carence sur cet écran par la mention « Pas de candidats pour ce scrutin » ou « Carence pour ce scrutin »





✓ Une fois le vote terminé, l'utilisateur peut se reconnecter et revenir sur cette page pour télécharger ou imprimer un accusé de réception de son vote en cliquant sur l'icône correspondant.

Ecran de choix des candidats



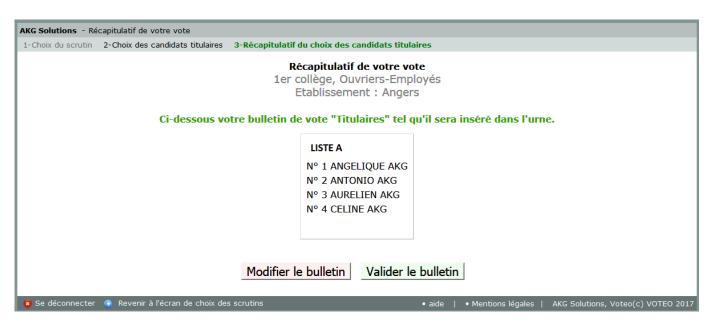
- Les listes candidates sont affichées de manière aléatoire. Chaque nom de liste utilise la même police et aura la même taille de logo. Si la liste syndicale n'a pas fourni de logo spécifique, le logo officiel du syndicat sera utilisé. Les noms et prénoms sont affichés en majuscules et sans accents
- Par défaut les candidatures individuelles seront nommées par le nom et prénom et paraitront ainsi sur les CERFAs. Pour les listes libres, le nom de liste par défaut sera « LIBRE » ou « LISTE LIBRE » suivi du nom du candidat tête de liste. Cette nomenclature pourra être modifiée par simple demande du client.
- ✓ Les candidats sont affichés selon leur rang. Si une photo du candidat existe elle sera affichée à côté de son nom, sinon une image générique « homme » ou « femme » sera utilisée
- ✓ L'utilisateur exprime son choix en cliquant sur le radio-bouton correspondant puis sur le bouton « Valider et poursuivre »





- ✓ Il peut également raturer un des candidats de la liste sélectionnée en le décochant ou voter blanc. Si l'utilisateur rature l'ensemble des candidats de la liste son bulletin sera considéré comme nul. Le cas échéant l'utilisateur sera averti de la nullité de son bulletin par le biais d'un pop-up avant validation.
- ✓ L'utilisateur ne peut pas décocher des candidats de deux listes différentes, sélectionner plusieurs listes simultanément, rajouter des noms de candidats non enregistrés dans le système, voter après la fermeture du scrutin ou voter plusieurs fois
- Rappelons qu'il est interdit de mettre plusieurs bulletins dans les urnes. Une candidature individuelle se présentant seul représente une liste à une personne et donc un bulletin de vote. L'électeur ne pourra pas mettre autant de bulletins dans l'urne que de sièges à pourvoir. N.B: Dans le cas des listes libres, afin de respecter le fonctionnement de l'application il faut privilégier le regroupement de listes ou plusieurs listes de candidatures individuelles.
- ✓ L'utilisateur peut quitter le vote en cours à tout moment par le bouton « se déconnecter ». L'application affichera alors un pop-up avec la mention « Attention, vous n'avez pas fini de voter, êtes-vous sûr de vouloir quitter ? »
- ✓ Le site dispose d'un système de déconnexion automatique après 5 minutes d'inactivité. Si aucune action (mouvement de souris ou de clavier) n'est effectuée pendant 5 minutes le site déconnecte l'utilisateur et le retourne à la page d'accueil.

Ecran de validation







- L'électeur peut confirmer ou modifier son choix à l'aide des deux boutons. Il peut procéder à autant de modifications qu'il souhaite avant de valider son bulletin
- ✓ Une fois le bulletin validé l'électeur est redirigé vers l'écran de choix des scrutins. Les liens vers les scrutins pour lesquels il a déjà voté ne sont plus accessibles (le vote est définitif).
- √ L'horodatage des scrutins terminés sera affiché à l'écran
- ✓ Une fois le bulletin définitivement validé l'électeur est retourné vers la page d'accueil où il peut consulter, télécharger ou imprimer son accusé de réception.



Imprimer l'accusé de réception :

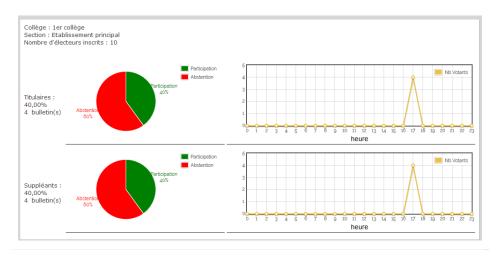


✓ N.B: Le vote de l'électeur est validé lors de son retour sur cet écran. Si l'utilisateur
quitte l'application ou perd la connexion internet avant son retour sur l'écran de choix
des scrutins il sera informé lors de sa reconnexion si son vote a été pris en compte ou
non.





• Suivi de la participation et la liste électorale



EMARGEMENT Délégation unique



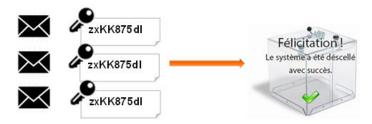
- Les membres du bureau de vote habilités au système pourront à tout moment consulter le taux de participation et l'émargement de la liste électorale les concernant en se connectant à la console d'administration
- AKG SOLUTIONS se charge de rééditer les mots de passe en cas de perte ou d'oubli et d'envoyer des mails de relance aux électeurs à partir de cette console. Les mots de passe ainsi recrées sont envoyés sur l'adresse mail de l'électeur ou sur son téléphone portable après vérification de son identité.
- Les informations de vérification d'identité de l'électeur seront données par le client à savoir : la date de naissance







- ✓ A la fin du scrutin les membres du bureau de vote ouvrent les enveloppes contenant les clés de chiffrement et enregistrent leur clés en se connectant à tour de rôle à la console d'administration. Généralement nous terminons par le Président du Bureau car c'est lui qui est le seul à pouvoir dépouiller
- ✓ Le Président du bureau clique sur le bouton Desceller.



- ✓ Le Président du bureau retourne au menu général et clique sur l'acte de gestion « Dépouillement et résultats ». Le système procède au comptage des bulletins et attribue les sièges. Les traces du dépouillement sont visibles à l'écran
- ✓ Après dépouillement, le CR de résultats et PV CERFA sont disponibles au format PDF. Le bureau de vote doit contrôler et signer les PVs,
- ✓ Si un deuxième tour à lieu, alors les PV Cerfa générés lors du 2nd tour comporteront également ceux du 1er tour.
- ✓ Le site reste en ligne pendant 15 jours, à l'issu desquels les données sont extraites et communiquées au client pour archivage.





2. Matériel de vote

Le client devra remplir les quatre onglets du fichier Excel joint à ce document afin de permettre à AKG SOLUTIONS de paramétrer la plateforme de vote.

LA DATE LIMITE DE TRANSMISSION DE CE FICHIER EST FIXEE AU 19/11/2019

1^{ER} ONGLET: INFORMATIONS GENERALES

- Le nom, adresse et N° SIRET de la société et des établissements
- Le code APE de la société
- La date des dernières élections
- La durée du mandat des élus
- Le numéro de la convention collective (IDCC) de chaque collège
- La personne à contacter (contact nécessaire pour la DIRECTE)
- S'il y a eu carence lors de ces élections
- Les collèges et composition légale des collèges pour chaque instance, (et chaque établissement le cas échéant)
- Le nombre de sièges à attribuer pour chaque collège (et chaque établissement le cas échéant)

Remarque : En cas de vote multi-établissement ou multi-société il convient de dupliquer ces informations pour chaque établissement ou société

2^{EME} ONGLET : LISTE ELECTORALE

N.B : Le client a choisi de communiquer les informations de connexion par courrier et courriel professionnel

- CIVILITE : M (Monsieur) ou MME (Madame ou Mademoiselle) selon la qualité civile
- NOM : Le nom du salarié (généralement le nom d'usage) en majuscules
- PRENOM : Le prénom du salarié en majuscules
- EMAIL et/ou ADRESSE: adresse postal et/ou électronique de l'électeur: Le logiciel enverra un courrier à chaque électeur où une adresse postal est renseigné et par courriel à chaque électeur où une adresse mail est renseignée.
- ❖ DATE NAISSANCE : Date de naissance au format JJ/MM/AAAA.
- DATE ANCIENNETE: Date d'ancienneté dans l'entreprise au format JJ/MM/AAAA. Attention pour les CDD bien préciser la date de début de premier contrat.
- COLLEGE : Collège de l'électeur





En option:

- ETABLISSEMENT : Etablissement de l'électeur (si vote à plusieurs établissements)
- * INFORMATION PERSONELLE: Si le client souhaite utiliser une information personnelle autre que la date de naissance elle est à remplir ici.

Les données électeurs sont de la responsabilité du client. Les électeurs de la liste qui ne remplissent pas les conditions d'électorat ne seront pas importées dans le système. AKG SOLUTIONS transmettra au client la liste des électeurs rejetés.

Nous rappelons que par défaut en vote électronique la date utilisée pour calculé l'éligibilité et les critères d'électorat est la date d'ouverture du site de vote.

3 EME ONGLET : LISTE DES CANDIDATS

- CIVILITE, NOM et PRENOM du candidat en majuscules
- COLLEGE concerné
- CANDIDAT TITULAIRE ou SUPPLEANT (TIT ou SUP)
- DATE D'ENTREE dans la société
- ❖ DATE DE NAISSANCE
- ORGANISATION SYNDICALE (ou nom de liste libre) et nom du SYNDICAT NATIONAL REPRESENTE si différent
- SYNDICAT CATEGORIEL OUI/NON: Indiquer si le syndicat est un syndicat catégoriel et si oui pour quels collèges (ex: CFE-CGC collèges 2 et 3)
- RANG du candidat pour l'ordre d'affichage à l'écran et l'attribution des sièges
- * ETABLISSEMENT : établissement de la liste (si vote à plusieurs établissements)

Chaque organisation syndicale peut fournir un logo qui sera affiché à gauche du nom de la liste. Si aucun logo n'est fourni le logo officiel du syndicat national sera utilisé

Chaque organisation peut transmettre des photos de ses candidats en taille 50x50 pixels. Toute photo qui n'est pas à la bonne taille sera redimensionnée par l'application

Chaque organisation peut transmettre une profession de foi contenant les noms de ses candidats au format PDF pour intégration au système de vote. Idéalement la taille du fichier ne doit pas dépasser 500ko. Les professions de foi seront consultables dès la mise en ligne du système. AKG SOLUTIONS se réserve le droit de convertir des fichiers de taille trop importante ou incompatibles.





Il est de la responsabilité de chaque liste candidate de valider et transmettre l'ensemble des documents qu'elle souhaite afficher sur le site. AKG SOLUTIONS ne procède à aucune validation ou modification des documents transmis (notamment sur la présence ou non des noms des candidats sur les documents). Aucune modification de document n'est possible une fois le vote commencé.

Si jamais une liste contient plus de candidats que de sièges à pourvoir, les candidats en sus seront exclus. Une liste qui ne respecte pas les critères de représentativité homme/femme ou qui ne respecte pas la règle d'affichage par alternance des candidats hommes et femmes ne sera pas rejeté par le système et <u>sera donc importée</u>. Il est de la responsabilité des candidats de bien veiller à ce que ces deux critères soient respectés.

Les candidats de la liste qui ne remplissent pas les conditions d'éligibilité ne seront pas importées dans le système. Un candidat <u>peut se présenter en tant que titulaire et/ou suppléant</u> mais ne peut pas être présent sur plusieurs listes différentes au sein d'une même instance.

4^{EME} ONGLET: LES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE ET ADMINISTRATEURS

Cet onglet permet de définir les personnes qui auront un accès à la console d'administration pendant le scrutin. Quatre profils sont possibles :

- Président du Bureau : Il aura accès au scellement, descellement, dépouillement, participation et si le client le souhaite la liste d'émargement
- ✓ Responsable de clé: Il aura accès au descellement, participation et si le client le souhaite la liste d'émargement
- ✓ Membre du bureau : Il aura accès à la participation et si le client le souhaite la liste d'émargement
- ✓ Délégué de liste/Tiers gestionnaire : Il aura accès à la participation

Il est possible de changer les habilitations par défaut. Cependant, toute dérogation aux habilitations et aux profils ci-dessus est de l'entière responsabilité du client (ex : donner un accès à la liste d'émargement à un candidat ou un autre tiers gestionnaire).

Le bureau devra être composé à minima d'un président et de deux responsables de clé destinataires des clés de chiffrement. Les informations à renseigner sont :

- NOM: Le nom de la personne en majuscules
- PRENOM: Le prénom de la personne en majuscules





- * EMAIL : adresse électronique de la personne pour lui faire parvenir ses codes
- ROLE: Profil de l'électeur selon les choix évoqués ci-dessus

En cas de dysfonctionnement informatique résultant d'une attaque du système par un tiers, d'une infection virale, d'une défaillance technique ou d'une altération des données, le bureau de vote a compétence, après avis des représentants de l'organisme mettant en place le vote, pour prendre toute mesure d'information et de sauvegarde et notamment pour décider la suspension des opérations de vote. Une prorogation des opérations électorales pourra être envisagée suite à cette suspension.

5^{EME} ONGLET : SECOND TOUR

Pour le second tour éventuel du vote le fichier Annexes sera à nouveau à transmettre à AKG SOLUTIONS avec la liste des Candidats et Bureau de vote à jour pour le second tour.

Notez que sauf pour cas exceptionnel (décès etc..) une liste électorale ne se modifie pas entre les deux tours. Un électeur pouvant voter lors du premier tour peut donc voter au second tour même s'il quitte la société entre le premier et second tour.





3. Chronogramme

OPERATION		DATE DE QUI REALISATION AU PLUS TARD		PRECONISATIONS		
Préparation		Invitation des syndicats pour négociation de l'accord	CLIENT		Invitation au plus tard 2 mois avant date d'expiration des mandats et minimum 15jrs avant la première réunion	
		Informer les salariés sur la mise en place des élections	CLIENT		90 jours avant date T1	
		Date signature protocole électoral	CLIENT		10 à 15jrs au plus tard pour respecter délais de mise en place du site	
		Date limite réception de la liste des candidats et des professions de foi, date limite d'affichage des listes	CLIENT	19/11/19	Légalement : 4jrs avant T1 Conseillé : 10-15jrs avant T1	
		Date limite de transmission des informations de vote (liste électorale, candidats, membres du bureau)	CLIENT /AKG	20/11/19	10-15 jours avant pour gérer NPAI 3 jours au plus tôt après date	
	ETAPE 1	Création fiche RGPD, Mise en ligne du site et envoi des courriers et codes administrateurs	AKG	22/11/19	limite de dépôt des candidatures pour respecter délai de contestation	
		Date d'envoi des courriels professionnels	AKG	28/11/19		
1er Tour	ETAPE 2	Validation des données et test à blanc, scellement (Date limite de modifications de dernière minute)	CLIENT /AKG	28/11/19 (heure à det)	Réunion de scellement à planifier à J-1	
	ETAPE 3	Ouverture du premier tour de vote	AKG	02/12/19 07h30	Ouverture de 24h à 8 jours, dans les 15jrs précédent la fin	
		Relance courriel premier tour	AKG		des mandats	
		Fermeture du premier tour de vote	AKG	03/12/19 11h00		
	ETAPE 4	Descellement /Dépouillement	CLIENT /AKG	03/12/19 11h00	Réunion de dépouillement à planifier à la fin du vote	
	ETAPE 1	Envoi de la liste des candidats, des logos et des professions de foi (si changement)	CLIENT /AKG	10/12/19	Le plus tôt possible après la fin du tour 1	
	ETAPE 2	Validation des données et test à blanc, scellement	CLIENT /AKG	13/12/19 (heure à dét)	Réunion de scellement à planifier à J-1	
2ème Tour	ETAPE 3	Ouverture du deuxième tour de vote	AKG	16/12/19 07h30		
		Relance courriel second tour	AKG		Même durée de mise en ligne que T1 Dans les 15jrs suivant le T1	
		Fermeture du deuxième tour de vote	AKG	17/12/19 11h00		
	ETAPE 4	Descellement des urnes Dépouillement établissement des PV CERFA	CLIENT /AKG	17/12/19 11 hoo	Réunion de dépouillement à planifier à la fin du vote	





4. Synthèse

Nom coordinateur client	Mme BARTHELEMY		
Adresse courriel coordinateur client	oceane.barthelemy@mgel.fr		
Nom responsable de clés	Mme BARTHELEMY		
Adresse courriel responsable de clés	oceane.barthelemy@mgel.fr		
Mode d'envoi des informations de vote	Courrier et courriel professionnel		
Information personnelle	Date de naissance		
Adresse du site de vote	Voteo.solutions/mgel		
Accord spécifique pour l'affichage des candidatures libres	NON		
Prise en charge des formalités RGPD directement par le client	NON		





ANNEXES

Modèle de courrier et mode opératoire





ATTENTION: COURRIER A CONSERVER

OBJET: ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2019

Election des membres du comité social et économique

[CIV] [NOM] [PRENOM]

[ADRESSE LIGNE 1] [ADRESSE LIGNE 2] [ADRESSE LIGNE 3] [CODE POSTAL]

jour mois année

Madame. Monsieur.

Vous êtes invité(e) à voter dans le cadre des élections professionnelles de la société MGEL. Le premier tour de ces élections se déroulera du :

Lundi 02 décembre 2019 à 7h30 au mardi 03 décembre 2019 à 11h00

Les élections auront lieu uniquement par <u>vote électronique</u> sur un site de vote sécurisé mis à votre disposition à l'adresse :

https://voteo.solutions/mgel

La connexion se fait par le biais d'un identifiant, un mot de passe et votre <u>date de</u> <u>naissance</u>. Votre identifiant et mot de passe sont fournis ci-dessous.

Votre identifiant : <IDENTIFIANT>

Votre mot de passe : <motdepasse>

Ces codes sont personnels et incessibles

En cas de carence ou de non attribution de sièges, un second tour se déroulera du :

Lundi 16 décembre 2019 à 7h30 au mardi 17 décembre 2019 à 11h00

Les mêmes identifiants seront utilisés pour ce second tour

Pour savoir si un second tour aura lieu, surveillez bien le tableau d'affichage de votre établissement à compter du 05 décembre 2019.

Un mode opératoire détaillé se trouve au verso de ce courrier. Pour toute question ou en cas de perte ou de vol de vos identifiants, n'hésitez pas à nous contacter par mail (support@akg-solutions.fr) ou par téléphone (02.41.57.91.07) de 9h à 17h

Nous comptons sur votre participation et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

AKG SOLUTIONS pour MGEL



Modèle de courriel : Premier envoi de mail

Objet: [IMPORTANT] ELECTIONS CSE: Vos identifiants pour voter du ;;/.. au ../...

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à voter dans le cadre des élections professionnelles de la société MGEL. Le premier tour de ces élections se déroulera du :

Lundi 02 décembre 2019 à 7h30 au mardi 03 décembre 2019 à 11h00

Les élections auront lieu uniquement par <u>vote électronique</u> sur un site de vote sécurisé mis à votre disposition à l'adresse :

https://voteo.solutions/mgel

(Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, merci de copier-coller l'url : https://voteo.solutions/mgel.sur.votre.navigateur)

La connexion se fait par le biais d'un identifiant, un mot de passe et votre <u>date de</u> <u>naissance</u>. Votre identifiant et mot de passe sont fournis à la fin de ce mail.

Un mode opératoire détaillé se trouve en pièce-jointe de ce courriel. Pour toute question ou en cas de perte ou de vol de vos identifiants, n'hésitez pas à nous contacter par mail (support@akg-solutions.fr) ou par téléphone (02.41.57.91.07) de 9h à 17h

Nous comptons sur votre participation à tous et nous vous souhaitons de bonnes opérations de vote!

Votre identifiant : <IDENTIFIANT>

Votre mot de passe : <motdepasse>

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et aux normes RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018 vous disposez d'un droit d'accès à vos données. Pour exercer ce droit veuillez contacter notre DPO à l'adresse dpo@akg-solutions.fr



Modèle de courriel : Mail de rappel

Objet: [IMPORTANT] ELECTIONS CSE: Rappel - Le vote est ouvert

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à voter dans le cadre des élections professionnelles de la société MGEL.

Le vote est ouvert!

Les élections ont lieu uniquement par <u>vote électronique</u> sur un site de vote sécurisé mis à votre disposition à l'adresse :

https://voteo.solutions/mgel

(Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, merci de copier-coller l'url https://voteo.solutions/mgel.sur.votre.navigateur)

La connexion se fait par le biais d'un identifiant, un mot de passe et votre <u>date de</u> <u>naissance</u>. Votre identifiant et mot de passe sont rappelés à la fin de ce mail.

Pour toute question ou en cas de perte ou de vol de vos identifiants, n'hésitez pas à nous contacter par mail (support@akg-solutions.fr) ou par téléphone (02.41.57.91.07) de 9h à 17h

Nous comptons sur votre participation à tous et nous vous souhaitons de bonnes opérations de vote!

Votre identifiant : <IDENTIFIANT>

Votre mot de passe : <motdepasse>

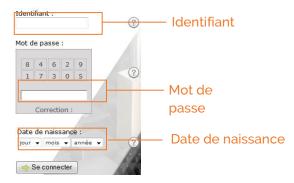
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et aux normes RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018 vous disposez d'un droit d'accès à vos données. Pour exercer ce droit veuillez contacter notre DPO à l'adresse dpo@akg-solutions.fr



Pour voter, rien de plus simple! Il vous suffit de vous munir de votre identifiant et mot de passe et suivre les 4 étapes ci-dessous

1. Se connecter au site

- ✓ Rentrez l'adresse https://voteo.solutions/mgel dans la barre d'adresse de votre navigateur (en haut à gauche, à ne pas confondre avec la barre de recherche Google)
- ✓ Renseigner votre identifiant (8 lettres), mot de passe (8 chiffres) et date de naissance dans les champs prévus puis cliquer sur le bouton « Se connecter ».



N.B : Pour saisir le mot de passe, utiliser le pavé numérique virtuel. Le bouton « Corriger » permet d'effacer le dernier chiffre saisi

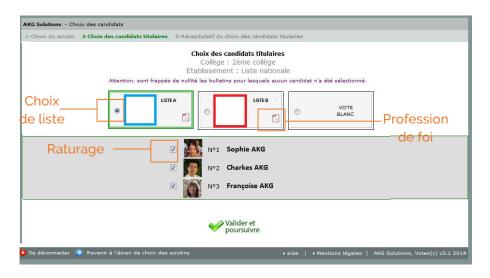
2. Choisir son scrutin

✓ Choisir le scrutin désiré en cliquant sur l'enveloppe correspondant



a. Choisir sa liste et ses candidats

- ✓ Pour consulter les professions de foi, cliquer sur l'icône
- ✓ Pour exprimer votre choix, cliquer sur le bouton de la liste correspondante
- Pour raturer (enlever) un candidat, il suffit de le décocher
- Pour valider, cliquer sur « Valider et poursuivre » en bas de page



4. Vérifier et valider définitivement son choix

Vérifier votre choix puis cliquer sur « Valider le bulletin » pour le valider et revenir à la page d'accueil ou « Modifier le bulletin » pour retourner à l'étape 3





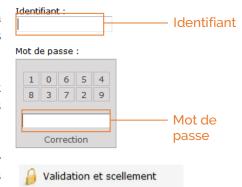




La procédure de validation et scellement du système se fait généralement la veille du scrutin. Elle se fait en deux étapes : la validation de données et le vote test (appelé test à blanc)

Valider les données

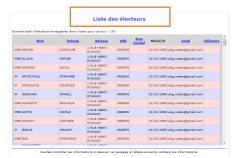
- Rentrez l'adresse https://voteo.solutions/mgel-cse dans la barre d'adresse de votre navigateur (en haut à gauche, à ne pas confondre avec la barre de recherche Google)
- Renseigner votre identifiant (première lettre de votre prénom et votre nom) et mot de passe (8 chiffres) administrateurs dans les champs prévus puis cliquer sur le bouton « Connexion ».
- Une fois arrivée sur la console d'administration, cliquez sur le bouton « Validation et Scellement ». La validation se fait en trois étapes:



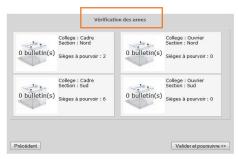
1. Valider les informations générales



2. Vérifier la liste électorale



3. Vérifier que les urnes sont vides

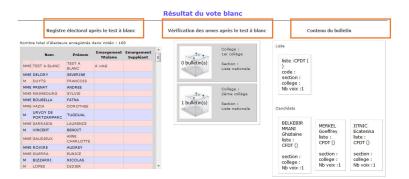


Tester et sceller le système

- Après validation des données, le système va tester le bon paramétrage par un vote blanc. Sélectionner une liste au hasard et valider.
- Vous devez alors vérifier à l'écran l'émargement, les urnes et le contenu du bulletin



oix des candidats titula



Si le test est réussi, cliquer sur Sceller



✓ Si le test a échoué, contacter note équipe support et cliquer sur Rejeter

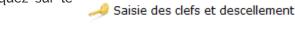




Le descellement se fait dès la fin du scrutin. Les trois responsables de clés rentrent leur clé à tour de rôle dans la console d'administration pour débloquer les urnes. Après descellement le Président du Bureau peut dépouiller

☐ Saisir la clé de chiffrement

- ✓ Rentrez l'adresse https://voteo.solutions/mgel-cse dans la barre d'adresse de votre navigateur (en haut à gauche, à ne pas confondre avec la barre de recherche Google)
- Renseigner votre identifiant (première lettre de votre prénom et votre nom) et mot de passe (8 chiffres) administrateurs dans les champs prévus puis cliquer sur le bouton « Connexion ».
- ✓ Une fois arrivée sur la console d'administration, cliquez sur le bouton « Saisie des clés et descellement ».



Identifiant

Mot de

passe

Identifiant

Mot de passe :

1 0 6 5 4

8 3 7 2 9

Correction

Munissez-vous de votre clé de chiffrement qui vous a été transmis par courrier. Votre clé ressemble à ceci :



- ✓ Rentrez votre clé dans le champ prévu à cet effet et cliquer sur l'icône de la disquette pour l'enregistrer.
- ✓ Une fois les trois clés enregistrées vous pouvez Desceller le système en cliquant sur le bouton « Cliquer ici pour Desceller »



Félicitation!

Lancer le Dépouillement

- ✓ Une fois descellé le président du bureau se connecte à la console d'administration et clique sur → Dépouillement automatique Attention, seul le président est autorisé à dépouiller.
- Arrivé sur la page de dépouillement, le président clique sur « Lancer le dépouillement ». Le système dépouille et attribue les sièges en temps réel (1 à 2 minutes)
- A la fin du dépouillement les personnes élues apparaissent directement à l'écran. Le CR de résultats et les CERFAs sont accessibles en cliquant sur les liens correspondants



Lancer le dépouillement

Télécharger le document détaillé des résultats
Générer CERFA



Cliquez ici

our désceller.

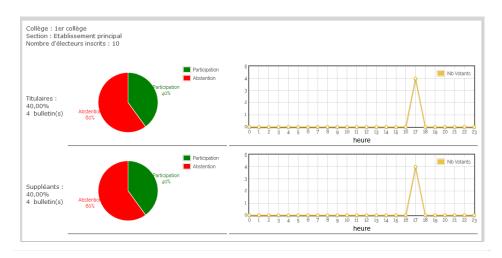


La consultation de la participation peut se faire à n'importe quel moment pendant ou après chaque tour du scrutin. Il permet de voir en temps réel le nombre de bulletins arrivés dans l'urne de chaque collège et chaque établissement.

Consulter la participation

- Rentrez l'adresse https://voteo.solutions/mgel-cse dans la barre d'adresse de votre navigateur (en haut à gauche, à ne pas confondre avec la barre de recherche Google)
- Renseigner votre identifiant (première lettre de votre prénom et votre nom) et mot de passe (8 chiffres) administrateurs dans les champs prévus puis cliquer sur le bouton « Connexion ».
- ✓ Une fois arrivée sur la console d'administration, cliquez « Consulter la participation » pour voir la participation en temps réel ou « Consulter la liste électorale » pour voir l'émargement en temps réel.





EMARGEMENT Délégation unique

Civilité	Prénom	Nom	Age	Date d'entrée dans l'entreprise	Emargement Titulaire	Emargement Suppléant
EP Etabliss	sement principal					
1er collège						
M	ALEX	GABORIAU	36	01/10/2010	A voté	A voté
MME	ALEX	LIBESKIND	36	01/10/2010	A voté	A voté
M	ALEX	DENNILAULER	36	01/10/2010	A voté	A voté
M	ALEX	ROBERT	36	01/10/2010		
M	ALEX	SORIN	36	01/10/2010	A voté	A voté
M	ALEX	DA SILVA	36	01/10/2010		
MME	ALEX	JULIANI	36	01/10/2010		
MME	ALEX	VANDEVYVER	36	01/10/2010		
M	ALEX	BOULET	36	01/10/2010		
М	ALEX	TOMPOLEWSKI	36	01/10/2010		

